

**Nourrir
notre avenir.
Sérieusement.**



PARTI QUÉBÉCOIS



Le Parti Québécois a toujours été et demeure le parti des agriculteurs. De la protection des terres agricoles jusqu'à la Politique de souveraineté alimentaire, en passant par le soutien à la relève et la défense de la gestion de l'offre, le Parti Québécois a agi pour renforcer notre agriculture et a contribué à offrir aux agriculteurs de meilleures conditions d'exercice.

Au Parti Québécois, nous savons que l'agriculture est à la base de notre prospérité, de notre qualité de vie, et qu'elle est aussi une source de fierté. Nous savons que bien s'occuper de notre agriculture, c'est nourrir notre avenir.

Nous proposons une plateforme en 5 axes qui répondent chacun à autant d'enjeux majeurs :

- 1. FAVORISER LA RELÈVE AGRICOLE**
- 2. DÉVELOPPER NOS FERMES FAMILIALES**
- 3. PROTÉGER NOS TERRES AGRICOLES**
- 4. RELANCER LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**
- 5. AVANCER VERS L'AGRICULTURE DE DEMAIN**



5. FAVORISER LA RELÈVE AGRICOLE

- 6 Transformer le FIRA en FIRA+ : un fonds plus accessible, plus généreux, plus audacieux
- 6 Instaurer une politique de garantie de prêt plus agressive à La Financière agricole
- 6 Favoriser l'octroi de prêts à très long terme garantis par La Financière agricole
- 6 Préautorisation des projets pour la relève, avant même l'acquisition d'une terre

7 DÉVELOPPER NOS FERMES FAMILIALES

- 8 Déplafonner le Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA)
- 8 Compenser les taxes foncières pour l'entretien de zones non productives
- 8 Adopter une loi pour réglementer les intégrateurs
- 8 Renforcer le filet de sécurité
- 9 Inclure les petites fermes dans la façon de penser l'appui de l'État
- 9 Faciliter l'accès à une main-d'œuvre à coût compétitif

11 PROTECTION DES TERRES AGRICOLES

- 12 Adopter une loi visant à contrer l'accaparement des terres agricoles
- 12 Réduire les délais à la CPTAQ
- 12 Refuser de dézoner les terres des Sœurs de la Charité



13 RELANCER LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE

- 14 Lancer une grande campagne de promotion des Aliments du Québec, en mettant l'accent sur leur qualité exceptionnelle
- 14 Reproduire le modèle «Aliments du Québec» à l'échelle locale et régionale
- 14 Faire en sorte que les menus servis dans les institutions publiques soient constitués à 50 % de produits du Québec
- 15 Mettre en place une escouade de conformité des aliments
- 15 N'accepter aucune nouvelle concession dans les accords commerciaux pour les productions sous gestion de l'offre
- 15 Mettre en marche le processus vers l'étiquetage des OGM

17 AVANCER VERS L'AGRICULTURE DE DEMAIN

- 18 Mettre en place 8 projets de « laboratoires » agroalimentaires
- 18 Créer un « institut des alcools du Québec »
- 19 Construire plus de serres sur les toits en ville
- 19 Exempter d'impôt l'augmentation des exportations des entreprises
- 19 Devenir des exportateurs de classe mondiale de produits bio



1. Favoriser la relève agricole.

On mesure la santé de l'agriculture à la prospérité de sa relève. Au Québec, notre relève est compétente, motivée et éduquée. Ce qui lui manque, c'est le coup de pouce de l'État qui lui permettrait de s'épanouir pleinement, de faire face aux défis qu'elle affronte et d'avoir les moyens nécessaires à la réalisation de ses projets, de ses rêves.



Transformer le FIRA en FIRA+ : un fonds plus accessible, plus généreux, plus audacieux

Depuis sa création, en 2011, le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA) n'a dépensé que 20 M\$ sur les 75 M\$ qui y ont été consacrés. Les paramètres du FIRA sont trop restrictifs. Les 55 M\$ qui y dorment doivent servir à propulser notre relève.

- Le FIRA sera transformé en FIRA+. Le gouvernement du Parti Québécois négociera avec les partenaires – Fonds de solidarité FTQ et Capital régional et coopératif Desjardins – un élargissement des critères afin qu'il soit plus accessible, plus généreux, plus audacieux pour notre relève agricole.

Instaurer une politique de garantie de prêt plus agressive à La Financière agricole

La mission première de La Financière agricole consiste à soutenir et à promouvoir la croissance du secteur agricole. Au cours des 15 dernières années, cette mission s'est peu à peu perdue et la politique de prêt de La Financière est devenue excessivement conservatrice.

- Le gouvernement du Parti Québécois demandera à La Financière agricole d'instaurer une politique de garantie de prêt plus agressive, qui favorisera davantage le développement de notre agriculture, conformément à sa mission. Le retour à la mission de base de La Financière est nécessaire pour assurer la prospérité de nos agriculteurs et de la relève.

Favoriser l'octroi de prêts à très long terme garantis par La Financière agricole

Pour la relève, l'achat de terres est ardu, en raison des conditions du marché et des délais relatifs au financement, contraintes auxquelles ne font pas face les spéculateurs. Résultat : la terre convoitée est vendue à un acheteur qui peut payer immédiatement, plutôt qu'à la relève.

- Le gouvernement du Parti Québécois demandera à La Financière agricole de favoriser l'octroi de prêts à très long terme (30, 40 ou 50 ans) par les institutions financières.

Préautorisation des projets pour la relève, avant même l'acquisition d'une terre

L'acquisition d'une terre est souvent le geste déclencheur qui ouvre la porte à la concrétisation d'un projet de ferme. Or, les projets gagneraient en solidité et en efficacité si on mettait en avant un processus de préautorisation.

- La Financière agricole, sous un gouvernement du Parti Québécois, pourra préautoriser certains projets de financement, avant même que l'agriculteur de la relève ait trouvé une terre pour lancer son entreprise. Ainsi, quand il trouvera la terre idéale, il pourra rapidement en faire l'acquisition; le processus d'approbation finale sera très rapide.



2. Développer nos fermes familiales.

Le Québec a choisi une agriculture à échelle humaine. C'est le modèle qui assure une occupation dynamique du territoire, et ses retombées profitent aux régions plutôt qu'aux multinationales. Que ce soit à la petite production maraîchère biologique ou à une production laitière dans une région périphérique, le Parti Québécois donne la priorité à l'agriculteur-proprétaire, à la ferme familiale.

La ferme familiale, qu'elle soit petite, moyenne ou grande, prospérera sous un gouvernement du Parti Québécois.

Déplafonner le Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA)

La fiscalité foncière agricole est basée sur une distorsion de la valeur des terres, qui fait fi de leur valeur agronomique. Le PCTFA, qui sert à compenser cette distorsion, est indexé d'un maximum de 5 % par année, alors que la valeur marchande des terres augmente plus rapidement.

- Par le déplafonnement du PCTFA, le Parti Québécois s'engage à compenser les agriculteurs pour toute la hausse, et ce, tant qu'il n'y aura pas d'entente entre les agriculteurs, les municipalités et le gouvernement quant à une réforme de la fiscalité foncière agricole. Une somme de 30 M\$ sera débloquée pour ce faire.

Compenser les taxes foncières pour l'entretien de zones non productives

Sur de nombreuses terres agricoles et forestières, les exploitants maintiennent, à leurs frais, des milieux humides et des bandes riveraines. Collectivement, les Québécois y gagnent un environnement plus sain et une plus grande biodiversité. Les propriétaires se retrouvent toutefois à payer en double pour ces zones; en plus des taxes foncières, il y a les frais d'entretien.

- Le Parti Québécois mettra en place un projet qui visera à améliorer l'entretien de ces zones non productives, tout en reconnaissant et en appuyant le travail des agriculteurs et des forestiers qui s'en chargent. Les propriétaires seront exemptés de taxes foncières pour ces zones.

Renforcer le filet de sécurité

Depuis quatre ans, nous assistons à la fragilisation du filet de sécurité des agriculteurs. Ajoutons à cela que trop souvent, l'État a une vision rigide de l'appui qui doit être donné aux entreprises.

- Le gouvernement du Parti Québécois modulera les programmes de sécurité du revenu pour s'assurer qu'ils appuient les fermes familiales, petites, moyennes ou grandes, selon le besoin réel. Les paramètres seront établis pour éviter que l'argent des contribuables serve à financer ceux qui n'en ont pas besoin – les intégrateurs, les spéculateurs ou les multinationales.

Adopter une loi pour réglementer les intégrateurs

Dans certains secteurs, un nombre croissant de producteurs doivent conclure des contrats d'intégration pour accéder au marché. Les intégrateurs en mènent de plus en plus large. Dans certaines productions, les indépendants ont presque disparu. Les contrats sont souvent flous, mal définis, et l'agriculteur n'est pas outillé pour se défendre. L'État a le devoir de s'assurer que ces producteurs ne se font pas flouer et qu'ils ont des recours.

- Le Parti Québécois adoptera une loi énonçant clairement les règles applicables aux contrats d'intégration. Les intégrateurs seront tenus de déposer des copies de ces contrats à la Régie des marchés agricoles et alimentaires. Celle-ci sera l'arbitre en cas de litige en lien avec ces contrats, et aura le pouvoir d'invalider les clauses illégales. De plus, toute clause floue ou ambiguë d'un contrat d'intégration sera interprétée en faveur du producteur. Les critères du PCTFA seront aussi revus pour donner la priorité aux agriculteurs plutôt qu'aux intégrateurs et aux spéculateurs.





Inclure les petites fermes dans la façon de penser l'appui de l'État

Les programmes ont des paramètres restrictifs, qui décourageraient le plus tenace des entrepreneurs. Et les petites entreprises se sentent souvent oubliées.

- **Le Parti Québécois reverra les paramètres de chacun des programmes pour s'assurer que peu importe la taille de l'entreprise, l'État est là pour la soutenir.**

Faciliter l'accès à une main-d'œuvre à coût compétitif

L'accès à une main-d'œuvre qualifiée, efficace et compétitive constitue un enjeu de la plus haute importance pour le secteur agricole. Les tracasseries administratives et la vision en silo des différents ministères, autant à Québec qu'à Ottawa, nuisent à l'embauche rapide de travailleurs étrangers, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.

- **Face à la pénurie de travailleurs, à l'accumulation de paperasse et à la multiplication des interlocuteurs administratifs – souvent causée par l'inefficacité du gouvernement fédéral –, nous créerons le Bureau de coordination de la main d'œuvre étrangère, financé à hauteur de 4 M\$ sur 4 ans. Ainsi, les entreprises n'auront à s'adresser qu'à un seul interlocuteur pour accueillir des travailleurs étrangers. L'État appuiera aussi les entreprises des secteurs qui nécessitent de la main-d'œuvre à s'adapter à la hausse du salaire minimum.**



3. Protection des terres agricoles.

Au cours des dernières décennies, toutes les mesures importantes de protection des terres agricoles ont été adoptées par le Parti Québécois. Nos terres sont notre richesse, et le Parti Québécois ne ménagera aucun effort pour les préserver. Il en va de l'avenir du modèle d'agriculteur-proprétaire et de la ferme familiale.



Adopter une loi visant à contrer l'accaparement des terres agricoles

Les dernières années ont été marquées par l'entrée en scène d'investisseurs qui achètent des terres non pas pour les cultiver, mais pour spéculer sur la hausse de leur valeur foncière. Or, les terres agricoles doivent servir à l'agriculture, pas à la spéculation. L'accaparement des terres agricoles par des investisseurs fait grimper le prix des terres et freine la relève.

- Une fois au gouvernement, le Parti Québécois déposera de nouveau un projet de loi contre l'accaparement des terres agricoles, pour limiter la superficie que peut détenir un non-agriculteur, et réalisera un véritable bilan de l'effet de l'accaparement des terres sur leur prix et sur la relève agricole.

Réduire les délais à la CPTAQ

Les délais à la CPTAQ sont un irritant majeur. Que la réponse à une demande soit positive ou négative, il est impératif que celle-ci arrive rapidement, sans quoi agriculteurs et promoteurs subissent l'incertitude et les pertes financières qui en découlent.

- Dès son arrivée au pouvoir, le Parti Québécois injectera 1 M\$ par année pendant 4 ans dans la CPTAQ, ajoutant ainsi à son budget de 9,3 M\$ les sommes nécessaires à l'embauche d'analystes et d'experts qui pourront traiter le surplus de demandes qui lui sont soumises.

Refuser de dézoner les terres des Sœurs de la Charité

Le plus gros acheteur de terres agricoles, depuis 2006, est la société qui a acquis les terres des Sœurs de la Charité par une transaction de 39 M\$. Ces terres, au cœur de la ville de Québec, sont au centre d'un projet de construction d'une « mini-ville » de 6500 unités d'habitation, pouvant loger 20000 personnes. Le dézoning aurait un impact négatif sur la qualité de vie des résidents, la valeur de leur propriété et la congestion routière.

- Le gouvernement du Parti Québécois garantira que les terres des Sœurs de la Charité conservent leur vocation agricole. Il utilisera pour ce faire l'article 96 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, qui permet de se saisir d'une demande à la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ). Ainsi, le gouvernement du Québec enverra un message fort aux spéculateurs et aux promoteurs : les terres agricoles du Québec serviront en priorité à l'agriculture.



4. Relancer la souveraineté alimentaire.

La Politique de souveraineté alimentaire, déposée par François Gendron, avait obtenu l'assentiment unanime du monde agricole. Son objectif : faire passer de 33 % à 50 % la part des produits québécois dans nos assiettes. Le gouvernement du Parti Québécois va non seulement ramener la Politique de souveraineté alimentaire, il mettra aussi en place de nouvelles mesures pour la bonifier.



Lancer une grande campagne de promotion des Aliments du Québec, en mettant l'accent sur leur qualité exceptionnelle

Il y a 17000 produits certifiés par Aliments du Québec. Chacun rencontre les plus hauts standards internationaux quant à la qualité, à la salubrité, à l'impact sur l'environnement, au bien-être animal et au respect des travailleurs. Les consommateurs québécois recherchent les produits d'ici, car ils leur font confiance. Les consommateurs ont aussi un attachement profond envers leur région et leur localité. De nombreuses initiatives existent dans plusieurs régions afin d'encourager l'achat local et de mettre en valeur les produits de chez nous.

- Au pouvoir, le Parti Québécois lancera une grande campagne de promotion des Aliments du Québec, qui mettra en avant les avantages d'acheter local pour notre économie et l'excellence incomparable des produits québécois.

Reproduire le modèle « Aliments du Québec » à l'échelle locale et régionale

- Le gouvernement du Parti Québécois va reproduire le modèle « Aliments du Québec » à l'échelle locale et régionale, en soutenant les organismes qui travaillent déjà en ce sens et en l'implantant dans toutes les régions.

Les mesures 14 et 15 sont accompagnées d'un financement de 12 M\$ sur 4 ans.

Faire en sorte que les menus servis dans les institutions publiques soient constitués à 50 % de produits du Québec

- En relançant l'effort prévu par le ministre François Gendron en 2014, la part des aliments d'ici consommés dans nos institutions augmentera. Chaque hôpital, école, ministère et organisme aura l'objectif d'inclure 50 % d'aliments du Québec dans ses achats.



Mettre en place une escouade de conformité des aliments

Un produit du Québec, avant de se retrouver sur les tablettes, va être directement inspecté à la ferme et lors de sa transformation. Il doit se conformer à des normes parmi les plus strictes au monde quant aux pesticides, aux antibiotiques, à l'environnement, à la salubrité et aux hormones interdites. Pour un produit importé, la situation est très différente : tout ce qu'on peut faire, c'est espérer qu'il soit inspecté aux douanes. Malheureusement, nombre d'entre eux atteignent les allées d'épicerie sans jamais avoir été inspectés.

- **Le Parti Québécois va s'assurer que les produits importés respectent les mêmes normes que ceux du Québec. Nous mettrons sur pied une escouade de conformité des aliments, qui aura pour responsabilité d'appliquer les mêmes standards à tous les produits, qu'ils soient québécois ou importés. Le budget d'inspection sera rehaussé de 7 M\$ sur 4 ans pour financer cette escouade.**

N'accepter aucune nouvelle concession dans les accords commerciaux pour les productions sous gestion de l'offre

Le Québec a fait le choix de participer à la gestion de l'offre. Nos producteurs laitiers, d'œufs et de volaille sont de véritables moteurs économiques pour les régions. Dans les négociations liées à l'accord de commerce avec l'Europe (AECG), au partenariat transpacifique ou à l'ALÉNA, le gouvernement fédéral utilise nos producteurs comme monnaie d'échange pour conclure des traités. La compensation est soit inexistante, soit insuffisante. Le Parti Québécois, lui, a toujours défendu bec et ongles les intérêts de nos agriculteurs, devant nos partenaires commerciaux et devant le fédéral.

- **Le Parti Québécois n'acceptera aucune nouvelle concession sur l'octroi de contingents d'importation dans les productions sous gestion de l'offre.**

Mettre en marche le processus vers l'étiquetage des OGM

Depuis 15 ans, la mise en place d'un étiquetage pour les OGM n'a pas avancé d'un iota. Or, les Québécois ont le droit de savoir ce qu'ils mangent. L'État doit s'assurer qu'ils ont toute l'information qu'il est possible d'obtenir.

- **Le Parti Québécois mettra en marche, dès son élection, le processus vers l'étiquetage des OGM, et injectera 3 M\$ d'ici la fin de son premier mandat à cet effet.**





5. Avancer vers l'agriculture de demain.

Nos producteurs et nos transformateurs agroalimentaires sont des exemples à suivre en matière d'innovation. L'État doit les encourager à occuper le peloton de tête des avancées technologiques, que ce soit en matière de production, de commercialisation, de concertation, et ce, à toutes les étapes du processus qui conduit un aliment de la terre à l'assiette.

Mettre en place 8 projets de « laboratoires » agroalimentaires

Pour demeurer compétitif, le secteur agroalimentaire doit innover. C'est en mettant en pratique de nouvelles idées qu'on réussira à le faire progresser. L'État doit faire preuve de leadership afin de stimuler l'innovation. Son rôle est de réunir les conditions pour que les projets se mettent en place et finissent par se conclure dans la réussite.

- **Le Parti Québécois mettra en place 8 « laboratoires » agroalimentaires, où seront testés des projets novateurs qui permettront de faire avancer l'agriculture, la transformation et la ruralité. Pour réaliser ces projets, nous injecterons 4 M\$. Six seront déterminés grâce à un appel de projets, et les deux autres seront lancés dès l'arrivée du gouvernement.**
1. Afin d'expérimenter les meilleures façons de faire dans la mise en marche d'une réelle politique d'achat local, le Parti Québécois lancera un laboratoire d'achat local institutionnel dans une région du Québec. Au lieu de l'implanter en silos, les écoles, les hôpitaux et les autres institutions publiques se concerteront avec le secteur agroalimentaire afin d'augmenter la part québécoise, et régionale, de leurs approvisionnements.
 2. Ainsi, le Parti Québécois lancera, dans une région du Québec, un « projet d'incubateur d'entreprises agricoles », qui regroupera des services offerts par les bureaux régionaux du MAPAQ, La Financière agricole, le FIRA, les clubs agro, des consultants, des coopératives et des centres de recherche, afin de simplifier l'appui aux agriculteurs qui veulent développer, optimiser ou améliorer le rendement de leur entreprise. Ils pourront notamment y trouver de l'aide à l'innovation et du mentorat.

Créer un « institut des alcools du Québec »

En quelques décennies, le Québec est devenu un producteur reconnu de bières, de vins et de spiritueux. Dans toutes les régions foisonnent les microbrasseries, les microdistilleries et les vignobles. Cette croissance, on la doit à un esprit de collaboration et d'innovation hors du commun.

- **Le Parti Québécois canaliserait l'esprit unique du secteur de la production des boissons alcoolisées en lançant des travaux pour créer un « institut des alcools du Québec ». À l'image de l'Institut de technologie agroalimentaire, l'institut des alcools deviendra un collège où on formera les brasseurs, vigneron et distillateurs québécois. Ce sera aussi un lieu de concertation et de recherche pour le secteur. Les microbrasseries, vignobles et distilleries actuellement en production y auront accès pour recruter employés et stagiaires, ainsi que pour de la recherche et de la formation continue. Nous financerons ces travaux grâce à l'injection de 4 M\$.**



Construire plus de serres sur les toits en ville

La réduction des GES, la fraîcheur des produits et l'achat local sont des priorités pour un nombre croissant de Québécois. En ville, il est de moins en moins possible de vivre près d'un lieu de production agricole. Toutefois, des serres situées sur le toit d'édifices produisent des légumes frais pour les citoyens. Ce sont des initiatives prometteuses. Et le potentiel de croissance est immense.

- **Le gouvernement du Parti Québécois favorisera l'installation de serres sur les toits d'édifices en milieu urbain, en donnant des rabais de taxes foncières pour cinq ans aux propriétaires qui en installent, équivalents à la valeur ajoutée des serres sur le compte de taxes. Nous évaluons à 4,2 M\$ le coût de ce remboursement de taxes.**

Exempter d'impôt l'augmentation des exportations des entreprises

En production alimentaire, en transformation et en distribution, la croissance d'une entreprise passe souvent par les exportations. Le Québec a besoin de plus d'entreprises qui exportent et qui investissent de nouveaux marchés étrangers.

- **Le Parti Québécois va, chaque année, exempter d'impôt l'augmentation (jusqu'à 1 M\$) des exportations d'une entreprise par rapport à l'année précédente.**

Devenir des exportateurs de classe mondiale de produits bio

Les consommateurs recherchent davantage d'aliments biologiques. C'est une tendance mondiale lourde. Le Québec a tout ce qu'il faut pour profiter de cet engouement, et prendre une place enviable sur la planète «bio». Les entreprises sont prêtes à se convertir au biologique, moyennant l'appui de l'État. Pour y arriver, le gouvernement du Québec doit passer à la vitesse supérieure.

- **Un gouvernement du Parti Québécois bonifiera l'appui de l'État à la conversion au biologique et accompagnera les producteurs dans ce processus qui dure plusieurs années. Le soutien de l'État ne doit pas se limiter à un chèque, mais se traduire par un accompagnement qui se poursuit après l'obtention de la certification. Nous ajouterons 9 M\$ aux budgets déjà prévus.**

Sérieusement.

PERMANENCE NATIONALE

Pierre Séguin, agent officiel
Imprimé par: Parti Québécois

1200, avenue Papineau, bureau 150
Montréal (Québec) H2K 4R5

pq.org



PARTI QUÉBÉCOIS